

Paris le 23 juin 2026 à 18h

Adomos annonce le départ d'Éric Longuépée à l'issue de sa mission de restructuration

Adomos annonce le départ de Monsieur Éric Longuépée, Directeur Général, qui prendra effet le 26 juin 2026 au soir, à l'issue de la mission de restructuration qui lui avait été confiée.

Arrivé dans un contexte particulièrement exigeant pour le Groupe, Éric Longuépée avait pour objectif de conduire les travaux nécessaires au redressement opérationnel et financier de la société. Sous son impulsion, Adomos a engagé un plan d'actions majeures ayant permis de refondre son activité, d'aligner son organisation et de positionner le Groupe sur un nouveau métier : le data marketing.

Le Conseil d'administration tient à remercier chaleureusement Éric Longuépée pour son engagement, son professionnalisme et la qualité du travail accompli au cours de cette période décisive pour Adomos.

« Éric Longuépée a su mener avec détermination une mission complexe dans un contexte particulièrement difficile. Les fondations aujourd'hui en place permettent à Adomos d'aborder l'avenir avec davantage de sérénité et de se concentrer sur ses perspectives de développement. Nous lui adressons nos sincères remerciements pour son implication et lui souhaitons le meilleur pour la suite de ses projets professionnels », déclare le Conseil d'administration.

La gouvernance d'Adomos a mis en œuvre les dispositions nécessaires afin d'assurer une transition harmonieuse et la continuité des opérations. Ainsi, Philippe Ausseur, Président de la Société, assurera la fonction de Directeur Général et s'appuiera sur le Conseil d'Administration et les équipes opérationnelles afin d'assurer la continuité des activités et l'exécution de la stratégie du Groupe.

Adomos entend désormais capitaliser sur les avancées réalisées au cours des derniers mois afin de préparer l'organisation la plus adaptée à ses ambitions de développement et saisir les opportunités de croissance qui se présenteront sur ses marchés.

ADOMOS (ALADO, code ISIN FR00140153H3), est un groupe spécialisé dans la connaissance client et dispose d'un savoir-faire historique dans la génération de contacts qualifiés. Afin d'accélérer son développement et renforcer son offre, le Groupe va combiner croissance organique et acquisitions ciblées en se concentrant sur des sociétés rentables ayant des activités complémentaires et offrant des synergies attrayantes. Forte de cette expertise et de cette nouvelle dynamique de croissance mixte, ADOMOS ambitionne de devenir à la fois un acteur majeur du marketing digital et de la connaissance clients dans les domaines de la gestion patrimoniale, l'immobilier et la défiscalisation.

www.adomos.com/bourse

Contact Société : accueil@adomos.com

Contact Investisseurs/Presse : adomos@aelium.fr

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Adomos et à ses activités. Adomos estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans le rapport de gestion 2025 publié le 30 avril 2026 et disponible sur le site internet de la Société, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Adomos est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Adomos ou qu'Adomos ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Adomos diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Adomos dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.